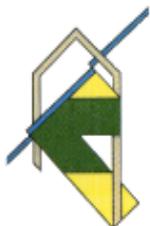


# BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES

## PRINTEMPS 2021



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Mais pourquoi donc notre sud Essonne attire-t-il autant de convoitises ?

Nous sommes en droit de nous interroger si on fait le rapprochement avec le projet de dépôt d'ordures sur Saint-Escobille, projet que nous avons solidairement combattu pendant plus de dix ans avant d'en obtenir le retrait, et le projet de saccage organisé sur la commune de Saint-Hilaire que nous avons découvert récemment.

Oui il s'agit bel et bien d'un saccage lorsqu'il s'agit de la destruction irrémédiable de 34 hectares de terres agricoles.

Cette opération présentée abusivement (il fallait y penser quand-même...) comme un « remodelage de terres agricoles », consiste en fait à créer une décharge de déchets certes inertes, mais qui ne sont quand même que des déchets, pour un volume annoncé d'1,5 million de m<sup>3</sup>.

Pourquoi nous sommes nous battus pour obtenir le classement de nos vallées, classements devant conduire à la pérennisation de nos centaines d'hectares d'espaces naturels, qu'ils soient agricoles ou boisés, si c'est pour aboutir à cette dégradation organisée ?

Ces remblaiements accompagnés obligatoirement par des déboisements sont une atteinte inadmissible à nos vallées, à notre environnement en général que nous ne devons pas admettre.

La biodiversité, et sa nécessaire protection, est aujourd'hui sur toutes les lèvres, allant jusqu'au débat politique sur la nécessité d'en assurer la protection au travers de notre constitution, alors allons jusqu'au bout du raisonnement.

Notre environnement c'est aussi nos paysages ancestraux que nous devons léguer à nos enfants. Comment parler de paysage quand on sait qu'il faudra épandre ces déchets jusqu'à huit mètres de hauteur selon le niveau du sol....

Bien-sûr nous devons entendre les arguments fallacieux concernant le « faible » risque de pollution de nos rivières et des nappes phréatiques alors que nos agriculteurs depuis bien longtemps ont pris conscience de ces risques et s'appliquent à eux-mêmes les règles indispensables à leur protection.

Alors battons-nous, battons-nous solidairement, c'est le message que j'ai immédiatement transmis à mon collègue maire de Saint Hilaire alors que s'organise une union des communes contre cet hideux projet.

Le combat dans la solidarité est le meilleur des combats.

Soyez assurés, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de notre entier engagement en votre nom pour la sauvegarde de notre environnement.

**N'oublions jamais que la terre ne nous appartient pas, nous l'avons juste emprunté à nos enfants.**

Denis MEUNIER

**Nettoyage des chemins**  
**Le 1<sup>er</sup> mai 2021**  
**rdv devant la mairie à 9h00**



# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du samedi 27 mars

### I. Budget Commune.

#### **I. 1 Compte de gestion 2020**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

Fonctionnement : - Dépenses : 512 311.63€  
- Recettes : 700 881.99€

Investissement : - Dépenses : 465 615.46€  
- Recettes : 546 139.90€

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 13 voix pour et 1 abstention le compte de gestion présenté.

#### **I. 2 Compte administratif 2020**

Madame MILLET présente le compte administratif de l'exercice 2020 conforme au compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 10 voix pour et 4 abstentions le compte administratif présenté.

#### **I. 3 Affectation du résultat de fonctionnement 2020**

L'examen des comptes administratif et de gestion faisant apparaître un résultat de fonctionnement de 265 960.66€, il est proposé d'affecter 82 103.92€ au compte 1068 du budget 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 13 voix pour et 1 abstention l'affectation du résultat proposée.

#### **I. 4 Budget primitif 2021**

Monsieur le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

Fonctionnement : Dépenses et recettes : 814 606.74 €  
Investissement : Dépenses et recettes : 892 592.19 €

Le budget Investissement inclut :

- la restauration du corps du garde accompagnée par le PNR au titre de la restauration du patrimoine
- l'aménagement du Pré Joly inscrit dans le cadre des aménagements accompagnés par le PNR au titre des espaces publics intergénérationnels.

Il est précisé que l'approbation du budget vaut approbation des taux de fiscalité de la commune identiques à l'année 2020, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,59 %

Dans le cadre de la refonte de la fiscalité locale et conformément à la loi de finances pour 2020, pour les impositions établies au titre de 2021, le taux de taxe d'habitation est celui appliqué en 2019, soit 9,68%.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve avec 13 voix pour et 1 abstention le budget primitif proposé.

### II. Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Monsieur le Maire fait part des observations des services de la Préfecture de l'Essonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le règlement intérieur du conseil municipal.

### III. Droit de préemption parcelles ZB67+226 - F68+228 - G157+158+159

Monsieur le Maire explique que le service des domaines a demandé à la mairie si elle souhaitait faire préemption sur ces parcelles en déshérence.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité l'exercice du droit de préemption sur les parcelles.

### IV. Modification des statuts de la CCEJR

Monsieur le Maire explique que suite au changement d'adresse du siège de la CCEJR, il est nécessaire de modifier les statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CCEJR.

### V. Modification des statuts du SIARJA

Suite à l'adhésion de la commune de Villeconin au SIARJA, il est nécessaire de modifier les statuts. Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIARJA

### VI. Rapport d'activités 2019 de la CCEJR

Monsieur le Maire fait part du rapport d'activités 2019 de la CCEJR.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2019.

### VII. Renouvellement des conventions de mutualisations d'une police intercommunale

Monsieur le Maire expose que les conventions doivent être renouvelées chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le renouvellement des conventions.

### VIII. Désignation d'un correspondant défense

Monsieur RECOULES se propose d'être le correspondant Défense.

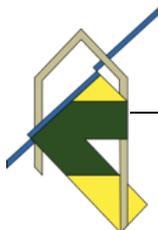
Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité cette proposition.

### IX. Motion de soutien à la commune de St Hilaire

La commune d'Auvers St Georges souhaite apporter son soutien à la commune de St Hilaire dans son action contre le projet de déversement des terres issues des travaux du GRAND PARIS.

Après avoir pris connaissance du texte de la motion, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'une manifestation contre ce projet est prévue le 2 mai et invite le conseil à y être présent.



# INFORMATIONS LEGALES

## Recensement citoyen obligatoire

Sont concernés par le recensement militaire, les jeunes filles et garçons atteignant l'âge de 16 ans, de nationalité française.

Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après.

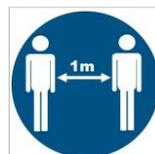
Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile et donner leurs numéros de téléphone, d'adresses courriels et postales.

Cette démarche est obligatoire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

Considérant la situation sanitaire exceptionnelle, la Direction du Service National et de la Jeunesse a mis en place, depuis novembre 2020, une Journée « Défense et citoyenneté » en ligne (JDC-EL).

Par ailleurs, les jeunes qui se font recenser doivent être invités à créer leur compte sur [majdc.fr](https://majdc.fr) au cours du trimestre qui suit leur recensement. Une création de compte prématurée ne serait pas prise en compte et échouerait

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719>  
<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>



## Élections régionales et départementales (ex-cantoniales)

**20 & 27 Juin 2021**

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales qui étaient prévues en mars sont reportées en juin 2021.

C'est ce que prévoit la [loi du 22 février 2021](#)

**Le bureau de vote sera situé Salle Polyvalente.**

**Pour la protection de tous, merci de vous munir de votre stylo personnel.**



### NAISSANCES

Charlotte ALIAGA le 17/02/2021



### MARIAGES

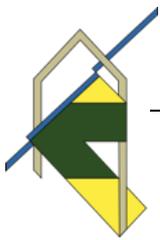
Nadine MONTAGNE et  
Bruno BABIN le 20/02/2021



### DECES

Jacques ROUSSEAU le  
24/11/2020

Frédéric POULET le  
20/03/2021



## LA VIE DE LA COMMUNE

### Conseil Municipal des Enfants

Le 13 février s'est tenu le 1<sup>er</sup> conseil municipal des enfants.

L'élection du maire a permis de nommer **Louna** avec pour adjoint **Alexandre**.

Ensuite, un tour de table a permis à tous de se présenter et d'exprimer leurs attentes et les raisons de leur candidature au CME

Puis chacun a fait état des réflexions qu'il avait et de bonnes idées ont émergé des discussions.

Parmi les idées lancées, nous avons pu retenir :

- Le ramassage des déchets dans le village. A savoir que tous les ans, le 1<sup>er</sup> mai, les bénévoles se rejoignent à la mairie et prennent sacs poubelles / gants et pinces. Des groupes sont organisés pour ramasser ce que les

malpropres jettent dans la nature. Et cette année le CME se joindra à cette manifestation.



- La livraison à domicile de livres empruntés à notre bibliothèque (ouverte un samedi sur 2 de 10h à 12h) par des personnes qui seraient dans l'impossibilité de se déplacer.  
**SUJET À ÉTUDIER.**

Et bien évidemment plein d'autres idées comme un escape game géant avec la population, une journée jeux vidéo à la salle polyvalente, des tournois sportifs, un parc de jeu, la sécurité routière, la lutte contre la pollution, une journée de collecte des vêtements non utilisés au profit d'une association ou d'habitants Auversois .



### Le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique



#### Les missions d'Essonne Numérique :

- 1 – Superviser les intentions de déploiement des opérateurs privés
- 2 – Déployer la fibre optique en absence d'investissements privés
- 3 – Développer les usages et services numériques sur le territoire
- 4 – Assurer la couverture mobile et le déploiement d'antennes 4G

### La fibre arrive !

Le Département s'est engagé depuis 2017 pour déployer le Très Haut Débit sur l'Essonne selon un plan en 4 jalons de plus de 30 000 prises chacun couvrant 120 000 foyers et 50 entreprises à travers 123 communes.

La complexité de ce projet alliée au manque de personnel qualifié et au contexte sanitaire a provoqué des retards sur le calendrier initial mais tout est fait pour que les entreprises tiennent leurs objectifs.

Le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 aura vu l'ouverture commerciale de 18 658 foyers supplémentaires.

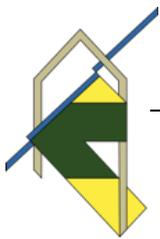
Aujourd'hui, le déploiement est terminé pour plus de 100 000 foyers dont 60 000 sont déjà éligible à des offres « fibre optique » :

Sur le jalon 1, la couverture atteint plus de 97%. Les complétudes de déploiement sont à ce jour finalisées (hors cas exceptionnel). Sur le jalon 2, 90% du périmètre est éligible et les complétudes seront assurées sous un délai moyen de 4 mois après l'ouverture commerciale.

Sur le jalon 3, (**Auvers-Saint-Georges**, Janville, Villeneuve-Sur-Auvers, Boissy-Le-Cutté, ...) les travaux sont finalisés pour 90% du périmètre. **Les ouvertures commerciales sont programmées entre juin et juillet 2021.**

Sur le jalon 4, les travaux sont en cours et seront finalisés pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021 afin de permettre une éligibilité entre septembre et octobre 2021.

Encore un peu de patience...

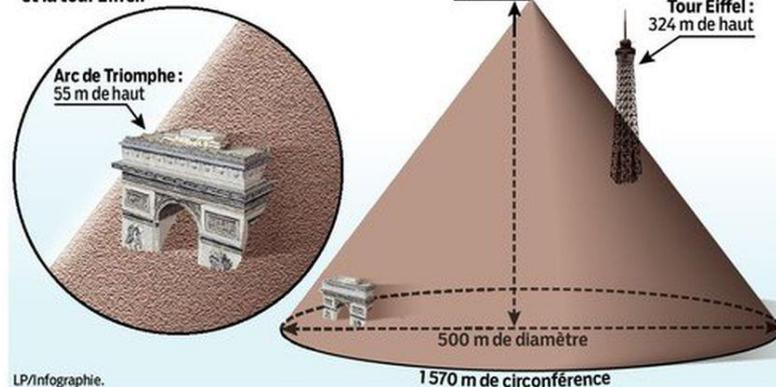


## LA VIE DE LA COMMUNE

### Alerte environnementale – Essonne, poubelle du Grand Paris

Nous avons été informés fin février 2021 par la commune de Saint-Hilaire d'un projet de **déversements** sur son territoire des **terres de remblais** issues des **travaux** effectués par le **Grand Paris**.

Entassées en un seul endroit, ces **43 millions de tonnes de déchets inertes** (brique, pierre, terre...) représenteraient un **cône de 329 m de haut** et d'un volume de **21,5 millions de m<sup>3</sup>**. De quoi largement ensevelir l'**Arc de Triomphe** et la **tour Eiffel**.



**A compter de 2021, et pendant 8 ans à minima**, cette opération présentée comme un « *remodelage de terres agricoles* » va consister en réalité à déverser près de **1,5 millions de m<sup>3</sup> de déchets** sur une **superficie de 34 hectares** de terres agricoles ou boisées !

Outre le **déboisement** et les **excavations** qui vont être nécessaires sur la zone exploitée, c'est l'image de **nos vallées**, de **notre environnement** et la **qualité de vie** de nos concitoyens qui vont être impactées **définitivement** par l'ajout d'une épaisseur moyenne de **plus de 4 mètres de déchets** !

La nature et le **contrôle** des terres apportées s'avèrent dès aujourd'hui **incertains**.

Ce projet de transformation de **notre environnement en poubelle** présente de multiples risques de **pollution de l'air**, des **sols**, des **sous-sols**, de **l'eau potable**, des **rivières** et de **la nappe phréatique** de Beauce.

**L'altération inévitable du site inscrit** des vallées de La Chalouette et de La Louette, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des zones humides, réservoirs de biodiversité semble inévitable.

Les **atteintes à la faune et la flore** sont évidentes, tout comme les **risques de pollution de l'eau potable** qui alimente les habitants des Vallées et d'Etampes (2/3 des habitants bénéficient de l'eau de La Louette).

De surcroît, ce sont **au moins 100 passages de camions par jour**, de 7h à 16h30, passant par la D 191, la D821 et la D 838 qui sont envisagés.

Au-delà du risque **d'accroissement des accidents**, c'est un risque accru de **nuisances sonores** et de **dégradations** des infrastructures qui sont à envisager.

**A l'initiative d'Auvers-Saint-Georges**, notre communauté de communes a apporté son soutien à l'action menée par la Commune de Saint-Hilaire et a affirmé à travers sa motion du 3 mars 2021 qu'elle s'oppose à ce que le sud de l'Essonne devienne un « **territoire poubelle** », sur lequel il est possible de déverser ce que les autres ne veulent ni garder, ni gérer.

**Le SIARJA** a fait part de son **opposition** à ce projet **aux conséquences irréversibles** par une motion en date du 7 mars 2021.

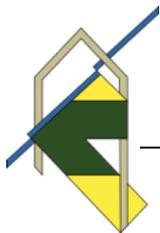
La commune d'Auvers-Saint-Georges a manifesté son soutien à St-Hilaire dès la première heure et l'a formalisée par une motion le 27 mars.

Une manifestation est prévue le 2 mai à Saint-Hilaire (voir <https://www.adse-saintescobille.com/> )

En attendant, une **pétition** est disponible en mairie, et **sur Internet** à travers le lien <https://www.change.org/p/bouygues-travaux-publics-non-la-grande-couronne-n-est-pas-la-poubelle-du-grand-paris/> que vous trouverez sur le site de la commune et sur son Facebook.

Il est important que chacun apporte son soutien à la défense de notre environnement et de notre patrimoine écologique.

**Le Grand Paris doit être en mesure de gérer ses propres déchets !**



# LA VIE DE LA COMMUNE



## LE LIVRET COMMUNAL : à disposition pour chaque commune

Les paysages du Gâtinais français sont reconnus pour leur qualité remarquable. Et ce paysage change en permanence, lentement ou radicalement. C'est pourquoi le Parc a mis en place dès 2005, avec les Communes, un observatoire des paysages. Nous avons le plaisir de vous communiquer des informations concernant cet observatoire.

Pour chaque commune du Parc il existe un livret de suivi de cet observatoire. Il reprend pour chaque point d'observation :

- le nom du point,
- les coordonnées GPS,
- les dates des photos prises,
- les photos,
- la localisation détaillée,
- l'objectif de veille.



**>> Vous trouverez le livret de votre commune sur le lien suivant :**

<http://www.parc-gatinais-francais.fr/telechargements/?b5-file=13245&b5-folder=11529>

## LA CONSULTATION DE L'OBSERVATOIRE : une carte interactive

Une carte interactive de l'observatoire a été créée afin que vous puissiez visualiser la localisation de vos points et découvrir vos entités paysagères sur le lien suivant :

<https://geo.pnr-idf.fr/adws/app/d55b9622-146a-11eb-b7c0-6b3d7edc2c89/index.html?dummy=1611314447947>

Le Parc du Gâtinais met à disposition le broyeur auprès des Auversois du 03 au 14 mai 2021.

Les personnes intéressées sont priées de venir s'inscrire en mairie



## INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français va effectuer l'inventaire du patrimoine historique de notre commune.

Cette enquête se déroulera à partir de mai 2021 pour le patrimoine sur la voie publique et pour les édifices privés.

Il sera réalisé par Judith LEWIN, étudiante et stagiaire au sein du Parc pour réaliser cet inventaire, supervisée par Loriane NIKIEL, chargée de mission patrimoine et animation culturelle au PNR du Gâtinais.



## NUIT DES FORÊTS

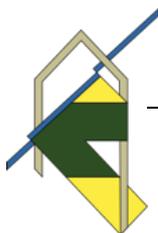
Faisant suite au « *Festival des Forêts* » que nous avons accueilli à Auvers-Saint-Georges en 2020, l'édition 2021 du festival, renommé « *Nuits des Forêts* », aura lieu les 2, 3, 4 juillet 2021. Un événement national cette fois, invitant à redécouvrir la forêt proche de chez soi et y vivre des expériences originales.

## PROMENADES ECO-RESPONSABLES

Nous avons la chance de vivre dans un village situé entre champs et forêts, ce qui nous permet souvent de nous promener.

Or hélas, il est fréquent de voir que d'autres sont passés avant nous et ont laissé de tristes traces, telles que bouteilles, canettes, sacs plastiques, etc...

Alors n'hésitez pas à partir avec un petit sac poubelle et signaler les déchets les plus volumineux à la mairie.



## LA VIE DE LA COMMUNE



Après une longue période de fermeture, les temps de rencontre de l'action « Jeu m'amuse » reprendront le mardi 2 mars 2021. Cette action est destinée aux familles et à leurs enfants de 0 à 4 ans. Ce lieu est adapté aux besoins du bébé et du jeune enfant. C'est un espace convivial d'échanges, de rencontres et de partages. Accompagnées de leurs enfants les familles pourront venir jouer et partager leur expérience avec d'autres parents. L'Action Parents/ Enfants « **JEU M'AMUSE** » est destinée aux enfants du territoire de la C.C.E.J.R. inscription obligatoire auprès de Mme Elisabeth Mahé par :

- . courriel « [elisabeth.mahé@ccejr.org](mailto:elisabeth.mahé@ccejr.org) »
- . téléphone ou sms : 06 37 96 13 91 »

## NOUVELLES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant est né en 2018, vous devez procéder à son inscription scolaire en mairie pour la rentrée de septembre dès le mois d'avril 2021.

Livret de famille, carnet de vaccination et justificatif de domicile.



## Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées en conséquence.

Sachez qu'en parallèle il est désormais possible de signaler votre absence à la **Police Intercommunale**. Elle effectuera alors des passages réguliers en journée.

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**. Vous serez prévenu en cas d'anomalie ([effractions](#), tentatives d'effractions, cambriolages).

## VIDEOPROTECTION

De plus en plus de territoires ruraux s'équipent de videoprotection. Des investissements importants, pour lutter notamment contre les cambriolages et les actes d'incivilité.

La communauté de Communes Entre Juine et Renarde a prévu de mettre en place une vidéo protection dans tous les villages du territoire, 2 Caméras aux entrées/sorties principales de chaque village.



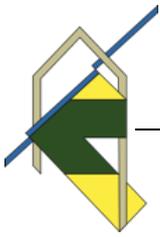
Notre commune prévoit d'ajouter des points de surveillance dans divers endroits de la commune.

## **La Gendarmerie recrute :**

- 4 cuisiniers
- 1 électricien
- 5 employés de restauration
- 2 horticulteurs
- 1 maçon
- 1 magasinier
- 1 menuisier
- 1 peintre
- 3 plombiers
- 4 secrétaires

en tant que **Gendarmes Adjointes Volontaires (GAV)** au sein de la **GARDE RÉPUBLICAINE**.

**Garde Républicaine**  
**État-major**  
**Bureau de la gestion des personnels**  
**Section personnel volontaire**  
**18 Bd Henry IV**  
**75181 PARIS Cedex 04**



## LA VIE DE LA COMMUNE

### TRAVAUX DU PONT DE CHAGRENON



**À CHAMARANDE, NOUS REMPLAÇONS UN PONT-ROUTE**

DÉBUT DES TRAVAUX : Mars 2021  
FIN DES TRAVAUX : Juillet 2021

MONTANT DU PROJET : 1 761 k€  
FINANCÉS À 100% PAR SNCF RÉSEAU

<b>MAITRE D'OUVRAGE OPERATIONNEL</b> SNCF RÉSEAU DIRECTION MODERNISATION ET DEVELOPPEMENT DEPARTEMENT PROJETS ET APPUI AUX PROJETS 10 rue Camille Moke 93212 LA PLAINE SAINT-DENIS	<b>MAITRE D'ŒUVRE ETUDES</b> SNCF RÉSEAU DIRECTION GENERALE ILE DE FRANCE DEPARTEMENT ETUDES 34 rue du Commandant René Mouchotte 75014 PARIS	<b>MANDATAIRE</b> FREYSSINET AGENCE TP REGION ILE-DE-FRANCE 11 avenue du 1 <sup>er</sup> Mai 91120 PALAISEAU
<b>COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE</b> DEGOUY 18 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES	<b>MAITRE D'ŒUVRE GÉNÉRAL</b> MAITRE D'ŒUVRE TRAVAUX SNCF RÉSEAU INFRACOILE PARIS SUD-OUEST 48 rue Albert 75013 PARIS	<b>CO-TRAITANT</b> SMB CONSTRUCTION METALLIQUE 5 rue du Bois Joli 22440 FLOURFRAGAN

Fermeture au 1<sup>er</sup> mars du pont de Chagrenon, construit en 1864 et en très mauvais état. Après plusieurs années d'attente, il va être enfin remplacé. Les travaux préparatoires, le remplacement du pont puis la réfection de la voirie nécessitent de **fermer la route de Chagrenon du 1<sup>er</sup> mars jusqu'au mois de juillet**.

Une déviation a été mise en place par le côté nord du Parc du Château et Gillevoisin.



La pose du pont sera spectaculaire. Elle aura lieu pendant le week-end de l'Ascension avec l'arrêt total de la circulation SNCF, du 13 au 16 mai.

**La route d'Etréchy (RD146) sera fermée aux véhicules ainsi qu'aux piétons du 10 au 16 mai 2021.**

La mairie de Chamarande informera régulièrement sur les mesures qui sont en train de se mettre en place, pour que cette période se passe au mieux.

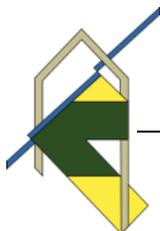
### TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU GUETTE-LIEVRE



Dans la continuité des travaux d'amélioration de la voirie Chemin des Roches, route de Chanteloup, route de Janville et rue Brément, depuis le début du mois de septembre, c'est au tour du Chemin du Guette Lièvre de subir un lifting : enfouissement des réseaux, reprise des bordures avec la pose de caniveaux et de nouveaux candélabres. Les travaux devaient durer jusqu'à la fin de l'année, mais les conditions sanitaires et climatiques ont fait prendre du retard au chantier... Mais ça y est !!!

Le revêtement final a été posé fin mars et les riverains sont ravis d'avoir une route magnifique.





## LA VIE DE LA COMMUNE

### TRAVAUX A VENIR



Après la rénovation des façades de notre corps de garde il y a quelques années, la toiture a été restaurée ce mois de mars.



Il nous faut aujourd'hui envisager sa réfection intérieure.

Les cloisons se délabrent et la mezzanine devient dangereuse.

La porte et son bâti ont fait leur temps et le rideau métallique devient ardu à ouvrir.

Il y a aujourd'hui le projet de poursuivre sa remise en état dans le but de faire à terme une « halle » permettant la réalisation de divers projets éphémères.

Il est donc prévu dans un premier temps de supprimer les murs intérieurs, d'uniformiser le sol avec des pavés à la place des tomettes et de doter cet édifice d'une baie de type « industriel ».



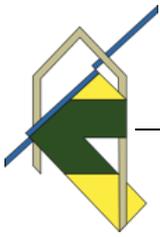
Par la suite, il est envisagé de bâtir 2 mezzanines en bois reliées par une passerelle.

Ces travaux seront subventionnés en grande partie par le PNR dans le cadre de la rénovation du patrimoine.

Les devis sont en cours d'étude pour une réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase courant 2021.

#### Projet de baie « industrielle »



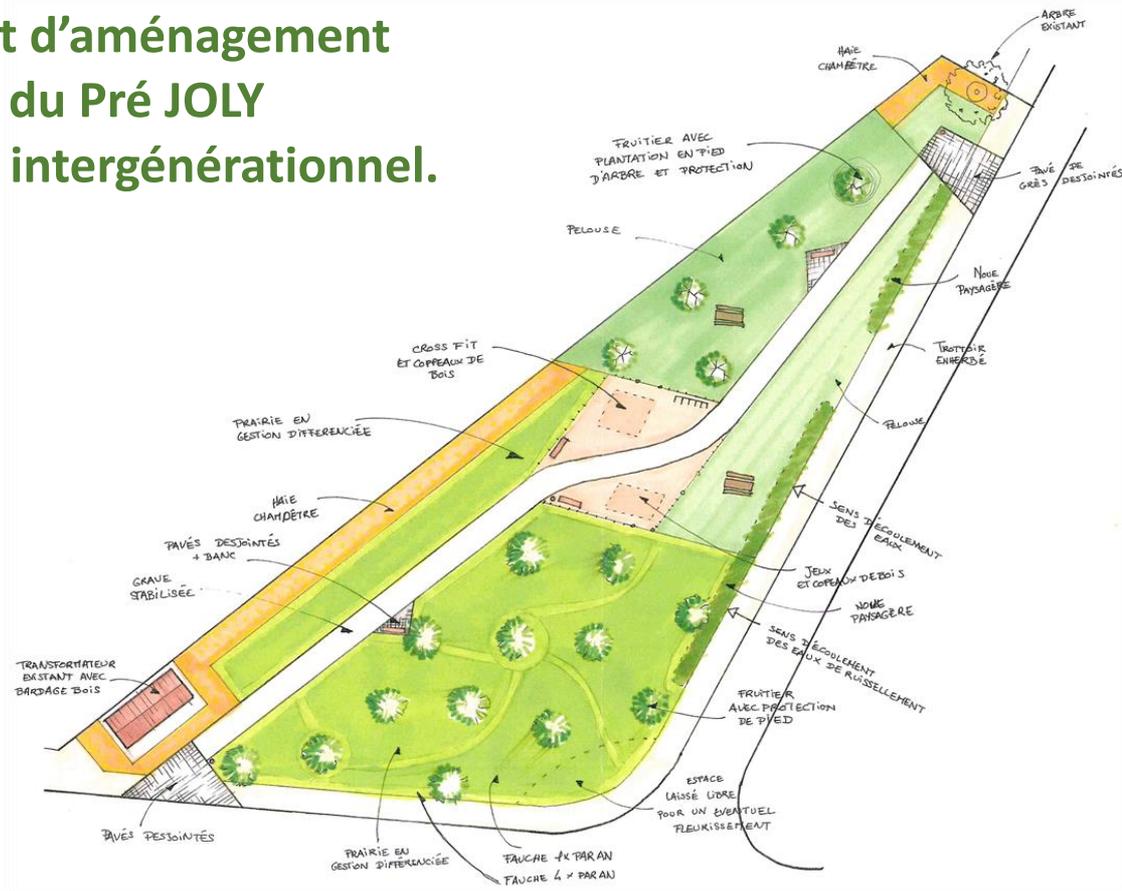


# LA VIE DE LA COMMUNE

## TRAVAUX A VENIR



### Projet d'aménagement du Pré JOLY en parc intergénérationnel.



Situé au carrefour des chemins « des Communs » et du « Guette-Lièvre » venant d'être réhabilités, au centre du village, non loin de la place du Martroy et des écoles, le « Pré Joly » mérite que l'on y porte une attention particulière. A partir d'une étude patrimoniale proposée par le PNR il y a quelques temps, quoi d'autre que d'en faire un parc intergénérationnel favorable au développement des enfants, des familles et des aînés et qui profitera à l'ensemble.

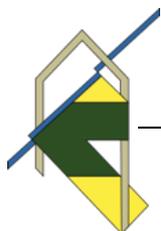
**Un projet :** bâtir un réel espace de vie, permettant rencontre et partage, pour les enfants bien sûr, mais aussi pour les familles et les seniors

**Deux idées :** valoriser les activités physiques, seul ou en famille, et faciliter les échanges entre les générations.

Outre les espaces favorables au jeu libre et pique-nique, on y trouvera en son cœur une aire de jeux pour les enfants et une autre pour les adolescents et les adultes favorisant l'activité physique.

Nos aînés pourront de détendre au milieu des plantes, arbustes et autres flores de notre joli village.





## LA VIE DE LA COMMUNE

### GRAND MENAGE DE PRINTEMPS

Avoir un jardin : un vrai luxe en cette période si particulière où nos sorties sont limitées. Les chanceux peuvent profiter, sans compter, du soleil qui se fait moins discret et des journées qui rallongent. Mais si l'heure est au farniente, qui dit printemps dit aussi grand ménage ! En effet, la saison est propice au nettoyage que ce soit de notre corps avec la fameuse détox, mais également de notre espace intérieur et... des extérieurs. Eh oui, c'est le bon moment pour désherber, même si certaines mauvaises herbes se retirent tout au long de l'année, ou en automne. Pour ce faire, évitez les produits nocifs ! Les herbicides traditionnels, contenant des substances chimiques, sont autant néfastes pour notre santé que celle du jardin. Cette semaine, on vous livre donc les meilleures astuces pour fabriquer un désherbant naturel... sans sel.

Même si vous tenez à conserver le caractère naturel voire sauvage de votre jardin, il vous faut fatalement **accomplir un désherbage de temps à autre**. Si vous pratiquez le **paillage**, il y a de fortes chances pour que vous n'ayez pas beaucoup d'herbes indésirables à retirer. Dans ce cas, l'opération peut tout à fait se pratiquer à la main.



Travaillez de préférence après qu'il ait plu : **la terre sera plus souple**. Munissez-vous d'un outil adapté, comme un sarcloir, une binette ou un couteau désherbeur. L'avantage du désherbage manuel est de permettre le retrait des racines, retardant de ce fait la repousse. Inconvénient : c'est bien plus long, et pénible pour le dos.



#### 1. Le bicarbonate, meilleur herbicide naturel

Il existe une méthode encore plus simple et moins onéreuse pour venir à bout des adventices, qu'elles poussent au milieu de votre potager ou autour de vos massifs de fleurs. La recette est des plus simples et consiste à **mélanger 70 grammes de bicarbonate de soude dans un litre d'eau bouillante**. La potion est prête immédiatement ! Aspergez les plantes indésirables, elles se faneront d'elles-mêmes. Très bon marché et facile à mettre en œuvre, cette méthode a tout de même ses inconvénients. Dans la mesure où l'eau doit être utilisée très chaude, elle ne peut être mise en pulvérisateur. Elle est donc à réserver pour les allées, les terrasses ou les trottoirs.



Pour une application plus précise, vous pouvez néanmoins saupoudrer les végétaux dont vous voulez vous débarrasser de bicarbonate de soude pur. Comptez **20 grammes maximum pour un mètre carré** à désherber.

#### 2. Recyclez vos eaux de cuisson

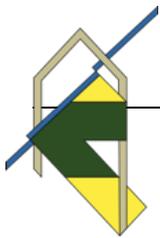
Il est fréquent de trouver des recettes d'herbicides « bio » à base de sel. Mais sachez que ce dernier, sous son aspect inoffensif parce que naturel, est **l'un des pires ennemis de vos sols en raison de son action de stérilisation**. La salinisation des sols à grande échelle étant d'ailleurs un réel problème écologique. Le bicarbonate est lui aussi un sel mais n'a pas les mêmes effets. Autre alternative encore plus écolo : **l'eau de cuisson des aliments contenant de l'amidon**, en premier lieu les pommes de terre, mais également le riz. Une fois la cuisson terminée, l'eau encore bouillante peut être utilisée comme désherbant. Mais là encore, il ne faut pas s'attendre à une opération minutieuse ! En revanche, le résultat sera immédiat.



### Pourquoi il ne faut plus tailler ses haies après le 15 mars ?

Hors de question, **dès le 15 mars**, de **tailler ses haies** et élaguer les arbustes. La raison est simple : il s'agit de **protéger les oiseaux** et la **biodiversité**. La **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** recommande en effet de s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres car cela pourrait fortement **déranger nos amis les oiseaux**. En effet, plusieurs espèces à l'instar **du merle noir, du rouge-gorge, du verdier d'Europe** ou encore du **pinson des arbres**, construisent, à cette saison, leur **nid** dans les haies et les arbustes. Tailler ces sujets reviendrait donc à **détruire leur habitat naturel** et à déranger les **oisillons** qui viennent tout juste de naître. A noter que pour les agriculteurs, la date d'interdiction de la taille des haies, imposée par la loi depuis un arrêté du 14 avril 2015, est **le 1er avril**.





## LA VIE DE LA COMMUNE

**Bric à Brac Jardin En fête**  
Origine par l'association **Etréchy**  
ensemble et solidaires

**DIMANCHE 16 MAI 2021**  
**Stade d'Auvers St Georges**  
De 8h à 18h **7ème Edition**  
Thème "Les Abeilles"

**Brocante Vide Jardin**  
3: le mètre linéaire pour les particuliers  
Jeu pour enfants, plantes, fleurs, légumes,  
graines, outils, mobilier, déco, livres, ...  
Contact **06.22.41.49.92**

**Dépôt Vente**  
2: la liste de 10 articles (+10% de la vente)  
Déposez vos articles les 14 et 15 mai de  
17h30 à 19h au Stade d'Auvers et  
nous nous chargerons de les vendre  
Contact **06.12.26.23.85**

**LOTÉRIE**  
**ATELIERS ENFANTS**  
11h & 15h30

**Buvette et Restauration sur place**

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### RAND'AUVERS

La photo date d'une époque où cela était encore permis de se balader en groupe à l'air libre.....

Libre justement est le mot qui nous manque tous en ce moment, mais n'oublions pas qu'en octobre 2020 nous organisons dans notre beau village une rando solidaire pour nos soignants, j'espère bien la renouveler avec vous tous grands et petits, pour les remercier à nouveau de tout ce travail quotidien, éreintant physiquement et psychologiquement, ils le méritent vraiment.

Libre nous le serons bientôt, nous l'espérons tous, dans notre

village un peu loin de tout, il est plus facile de sortir sur nos sentiers et se changer les idées, la nature est régénératrice et elle efface ne serait-ce que quelques instants bien des angoisses et ça fait toujours du bien.

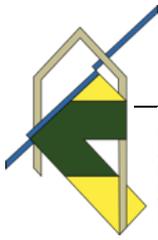
Sans être donneur de leçons loin de là, j'ai la conviction qu'il faudra changer nos comportements de la vie quotidienne si nous voulons que nos jeunes espèrent vivre une vie libérée de contraintes.

A bientôt pour vous parler cette fois-ci j'en suis sûr, de nos randonnées joyeuses.

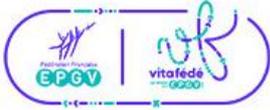


J'PEUX PAS, J'AI RAND 





## LE COIN DES ASSOCIATIONS



### AUVERSOISE GYMNASTIQUE



Impossible de se retrouver cet hiver pour la pratique de la gymnastique en salle .... mais un grand merci à nos 2 profs qui nous ont permis de suivre des cours originaux et adaptés ; merci à Déborah , coach persévérante qui a réussi à maintenir un cours en direct via internet tous les lundis soir ,et à Céline qui nous a concocté des séances via facebook.

Pour se dérouiller et préparer le printemps, l'Auversoise gymnastique a repris les cours du matin le 02 mars, en extérieur uniquement. Ces cours ont lieu sur le stade ou sous le préau du restaurant la Mangeoire en cas de pluie (Merci Caroline pour ton accueil)

Malgré la fraîcheur du matin, nous nous retrouvons, chaque mardi et vendredi à 10H30 pour une heure de détente et de sport.

Pour remplacer provisoirement le cours du jeudi soir, nous vous proposons une séance de gym dynamique le dimanche à 11H sur le stade.

Pour celles ou ceux qui souhaitent y participer, ou découvrir les cours de la semaine il y a toujours possibilité de s'inscrire pour ce dernier trimestre :

Tarif Auversois ou Extérieur :

Licence de la FFEPGV : 28 €

+1 cours /semaine :29€ pour le trimestre à venir

Ou + 2 cours/semaine :54€.

Les 2 premiers cours de découverte sont offerts.



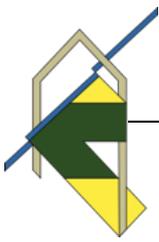
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

Cathy Soullard 06 80 26 66 51

Catherine Sarrazin 06 79 72 42 63

Alain Bettou 06 16 75 82 01

François Bardou 06 88 90 26 87



### Des poussins dans la classe de GS/CP

Au mois de mars, les élèves ont pu observer dans leur classe l'éclosion d'œufs de poules et donc la naissance de poussins : une aventure de 21 jours qui leur a demandé beaucoup de patience....

Ils ont pu voir l'évolution grâce au mirage régulier des œufs (système d'éclairage qui permet de voir l'intérieur de l'œuf par transparence).

Le jeudi 25 mars, le premier poussin est né sous les yeux émerveillés des élèves. Trois poussins ont vu le jour : Piou-Piou, Vanille et Chocolat. Les élèves ont maintenant la responsabilité de veiller sur eux.

Un grand merci à l'association des parents d'élèves qui a acheté la couveuse et également aux familles qui se portent volontaires pour garder les poussins le week-end, le mercredi ainsi que pendant le confinement et les vacances !



### Travaillons en musique !

Claire, professeur de musique, vient une fois par semaine dans les classes de PS/Ms et Gs/CP, nous faire rêver, bouger en musique. Présentation et manipulation d'instruments en rythme, nous chantons, nous dansons à l'école

d'Auvers Saint Georges !



### L'aventure pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2



Le protocole sanitaire renforcé nous confine à l'école ou bien chez nous, mais nos petits élèves ont pu s'échapper en suivant les aventuriers des temps modernes.

Nous avons déjà parcouru le globe en nous intéressant à la course du Vendée Globe et plus particulièrement à Sam Davies sur son Imoca (bateau de course) « Cœur initiative ». Nous avons suivi les bateaux en live, encouragé Samantha lorsqu'elle a dû abandonner et avons applaudi car elle a terminé son parcours en soutenant la chirurgie cardiaque pour les enfants.

Nous visons maintenant la lune, il nous tarde de suivre Thomas Pesquet pour son départ pour la station



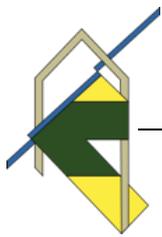
Du côté des cm2, Véronique, professeur d'Allemand au collège d'Etréchy est venue faire une initiative appréciée pour aborder une langue que l'on peut choisir dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Danke schon, Véronica !

### A bicyclette !

Avec les beaux jours, le retour de l'activité vélo pour deux classes de CE et de CM: maîtrise de l'équilibre et de la conduite, tout en sécurité, nous pédalons joyeusement dans nos cours. Prêts pour un permis cycliste et le collège !





## AUTOUR DE NOUS

### La Région Ile-de-France aide les jeunes en formation



A partir du 1er mars 2021, la Région Ile-de-France propose :

- un "revenu jeunes actifs" (RJA) de 500 à 670 euros par mois sur 6 mois conditionné à une formation gratuite pour les 18-25 ans sans emploi.

La part variable, une prime allant jusqu'à 1.000 euros, sera attribuée si la formation appartient à l'un des secteurs en tension : Bâtiments et Travaux publics, Industries, Sécurité, Filières de santé et sociales, Numérique, Agriculture et Environnement.

Le revenu jeune actif sera de « 4000 euros pour 6 mois de formation dans des métiers qui recrutent : le jeune qui s'engagera dans ces formations non seulement sera rémunéré mais en plus est sûr à la sortie (...) de trouver un emploi », a résumé la présidente de la région Île-de-France.

- une aide de 1.300 euros en direction de tous les Franciliens de 18 à 25 ans en insertion professionnelle qui souhaitent passer leur permis B.

Sont concernés les :

- Jeunes stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans l'un des dispositifs régionaux dédiés aux jeunes sans qualification : École de la 2e chance (E2C), Espace dynamique d'insertion (EDI), Parcours entrée dans l'emploi (PEE),
- Jeunes inscrits et suivis en mission locale, signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) dont le projet professionnel, attesté par le conseiller de la mission locale, nécessite l'obtention du permis,
- Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans résidant en quartier prioritaire de la ville (QPV) et zone rurale.

Rendez-vous sur le site internet de la région Ile de France



Dans un contexte Covid-19 persistant, deux événements récents ont souligné que la lutte contre les cancers demeure une priorité majeure et que la crise épidémique détériorait les modalités et les temps de diagnostic et de soins.



Lors de la Journée mondiale contre le cancer et de la présentation par le Président de la République de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers le 4 février, des bilans et des objectifs précis ont été exprimés.

Trois défis ont conduit les présidents du Conseil Départemental et du Comité de la Ligue contre le cancer à se mobiliser pour encourager les rapprochements et la coopération des tous les acteurs qui peuvent offrir des solutions autour des collectivités territoriales qui ont des réseaux de proximité actifs :

- Réduire la progression de l'épidémie et son impact sur les personnes fragiles dont celles touchées par un cancer en facilitant la vaccination,
- Aider et accompagner les personnes avec cancer et leurs proches face aux difficultés de vie et de parcours actuelles,
- Encourager la participation aux mesures de dépistage et de prévention des cancers : le dépistage précoce et la réduction du tabagisme jouent un rôle essentiel dans la disparition de nombreux cancers

Le but est d'avoir un ensemble de propositions qui soient visibles et accessibles à tous ceux qui en ont besoin sur tous les territoires du département, d'autant plus pour les populations vulnérables et fragiles.

Le Conseil départemental offre la possibilité d'information met en œuvre des opérations ciblées sur les problématiques sanitaires et sociales et s'associe à toutes les campagnes de santé publique. Le Comité de la Ligue contre le cancer propose de s'associer à des projets en santé en y apportant une contribution technique et financière et offre des aides financières aux malades et leurs familles en situation précaire, des soins de confort et de remise en condition physique, psychologique et sociale gratuitement. Et dans cette période, en distanciel, mais aussi en présentiel avec toutes les précautions sanitaires requises.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Votre mairie

Place du Général Leclerc  
91580 AUVERS-SAINT-GEORGES  
Tél. 01.60.80.34.01 - Fax 01.60.80.58.85  
Adresse e-mail : [mairie@auvers-saint-georges.fr](mailto:mairie@auvers-saint-georges.fr)  
Site internet : [www.auvers-saint-georges.fr](http://www.auvers-saint-georges.fr)  
Page Facebook :  
<https://www.facebook.com/Mairie.AuversSaintGeorges/>



## Calendrier des manifestations

Dates	Horaires	Thématiques
1 <sup>er</sup> mai 2021	9h	Ramassage de Printemps
8 mai 2021	9h45	Commémoration du 8 mai 1945
16 mai 2021	8h-18h	Bric à Brac
20 & 27 juin 2021	8h-20h	Elections Départementales & régionales



## Location de la salle polyvalente

Pour les Auversois : 250 € - pour les Extérieurs : 700 €  
Caution réservation : 500 € - caution ménage : 200 €  
+ une attestation d'assurance

## Communauté de Communes

### Entre Juine et Renarde

2 rue des hêtres pourpres, 91580 ETRÉCHY.  
Tel : 01 83 63 88 22  
Site internet : <http://www.entrejuineetrenarde.org>



### Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : de 13 h 30 à 18 h  
Samedi : de 9 h 30 à 11 h

## Les déchets

### Ordures Ménagères :

\*Le vendredi après midi

### Tri Sélectif :

- \*Les emballages : le mardi (début d'après midi).
- \*Le verre : le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois (Très tôt le matin).
- \*Déchets Verts : se reporter au calendrier distribué et disponible en Mairie



### DECHETTERIE Eco-Centre d'Etrechy

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h-12 h et 13h- 18h  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h **BADGE GRATUIT EN MAIRIE**

### Encombrants :

Appeler le 01 64 56 03 63.  
Pour un ramassage limité à 2 m<sup>3</sup> par foyer et 2 fois par an.  
Merci de respecter les jours et horaires de sorties des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues !

## Urgences : téléphones utiles

Urgences médicales - SAMU		15
Pompiers		18
POLICE ou GENDARMERIE		17
Gendarmerie de LARDY		01 60 82 60 03

### Police Municipale et Intercommunale :

numéro d'appel unique (transféré sur le portable des agents de services). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.  
Mail : [pmetrechy@orange.fr](mailto:pmetrechy@orange.fr)

## Santé téléphones utiles

Hôpital d'Arpajon	01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes	01 60 80 76 76
Centre antipoison	01 40 05 48 48

### Médecins Etréchy :

Drs Brousse & Cerf	01 60 80 30 28
Drs Joly & Boulais	01 60 82 56 51
Dr Lefebvre-Desplat	01 60 80 39 70
Dr Meunier	01 60 80 39 76

### Cabinets infirmiers Etréchy :

5 pl Général de Gaulle	01 69 92 23 66
10 bd de la gare	06 88 16 84 78
11 rue du Martrois	01 60 80 31 44
2 rue A de Musset	01 69 94 04 96
2 rue des amandiers	01 60 80 31 23
33 bd de la gare	06 63 99 61 72

### Kinésithérapeutes Etréchy :

A. de Boishebert-Ricart	01 60 80 44 18
Aurélie Daviot	06 52 70 85 72

### Ostéopathes Etréchy :

Pauline Gabard	07 81 76 81 33
Stéphane Ricart	01 60 80 44 18
Luc Benoist	01 60 80 00 05

### Pédicure-Podologue Etréchy :

Claire Sturel & Sylvain Barrat	01 60 80 59 73
Emmanuel Poulain	01 60 80 49 55

### Sage Femme Etréchy :

Mmes Marion & Frignet 24 bd de la gare	01 60 80 36 27
--	----------------

### Chiropracteur Etréchy :

Emilie Guedj 24 bd de la gare	01 69 58 55 40
-------------------------------	----------------

## CPAM

26 rue de Saclas 91150 Etampes 36 46

## Autres services

SICAE	01 69 90 65 43
VEOLIA	01 69 90 71 47

## Notre église

Messe tous les **2<sup>e</sup> samedis** du mois à 18h30  
Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial Vallée de la Juine (Catéchisme, baptême, mariage, décès...), contacter le Presbytère d'Etréchy au 01 60 80 30 58 (répondeur) ou mail : [secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr](mailto:secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr)  
Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard au 01 60 80 34 57